



---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*



---

# Revue LES TISONS

---





---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*



**Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso





## **Numéros déjà parus**

*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024



## **Présentation de la revue**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;



Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).





## La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique

### *Secularity in the Religious Terrorism Context in Africa*

*Soumission : 25/10/2024 - Acceptation : 12/12/2024*

**OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard**

*Doctorant en Philosophie*

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

basephilaz1932@gmail.com

**Résumé :** À l’instar des autres pays de l’Afrique occidentale, le Burkina Faso est victime des attaques terroristes qui compromettent la paix et la cohésion sociale. En effet, la majorité des attaques terroristes en Afrique occidentale sont revendiquées par certains groupes musulmans très radicaux, se distinguant par un manque de tolérance. Ainsi, dans une Afrique victime d’un terrorisme revendiqué par certains groupes islamistes se disant combattants de Dieu, la réflexion sur la laïcité pour relever le défi de la coexistence pacifique s’impose. Notre projet vise à donner une bonne appréhension de la laïcité et du terrorisme et proposer une réforme de la laïcité basée sur l’éducation comme solution pour vaincre l’hydre terroriste.

**Mots-clés :** Laïcité, Religion, Terrorisme, Paix, Éducation.

**Abstract:** *Like other West African countries, Burkina Faso is the victim of terrorist attacks which compromise peace and social cohesion. Indeed, the majority of terrorist attacks in West Africa are claimed by certain very radical Muslim groups, distinguished by a lack of tolerance. Thus, in an Africa victim of terrorism claimed by certain Islamist groups claiming to be fighters of God, reflection on secularism to meet the challenge of peaceful coexistence. Our project aims to provide a good understanding of secularism and terrorism and propose a reform of secularism based on education as a solution to defeat the terrorist hydra.*

**Keywords:** *Secularism, Religion, Terrorism, Peace, Education.*

#### **Pour citer cet article**

---

OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard, 2024, « La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique », *Revue LES TISONS*, N°0002, Décembre, p. 357-381.

## Introduction

Le continent africain en général et l'Afrique occidentale en particulier est victime d'attaques terroristes depuis plusieurs années. Ce terrorisme qui provoque de multiples pertes aussi bien matérielles qu'au plan humain endeuille les populations et compromet par conséquent la coexistence pacifique. Qu'est-ce qui peut bien justifier ces barbaries ?

Les recherches des sources du phénomène nous amène à établir un lien entre ses manifestations et un extrémisme religieux, notamment islamique. En effet, la majorité des attaques terroristes en Afrique occidentale sont revendiqués par certains groupes musulmans très radicaux, se distinguant par un manque de tolérance. Les attentats terroristes au Burkina Faso sont revendiqués par des groupes islamiques locaux tels qu'Ansarul Islam de Soum, et des groupes transnationaux, tels que l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) ou la katiba Al-Mourabitoune.

Cette intolérance de l'islamisme<sup>61</sup> provoque parfois une stigmatisation de l'islam et cela pose le problème de la coexistence pacifique des musulmans avec les autres groupes ou confessions religieuses de la société. Cela nous interpelle naturellement sur la question de l'équilibre religieux dans l'espace républicain qu'est la laïcité. L'on ne saurait rester indifférent face à la manipulation de la religion pour l'abandonner dans l'extrémisme violent. F. Ouattara (2017, p. 321) ne manquait pas d'inquiétudes à propos lorsqu'il s'interrogeait : « La montée en puissance de l'islamisme ne se laisse-t-elle pas penser comme l'affaiblissement, la démission, voire la faillite totale de l'État contemporain à assurer la sécurité des citoyens ? ».

Une telle interrogation nous invite d'une manière ou d'une autre à penser la laïcité car les atrocités commises par des groupes islamistes radicaux ne sauraient être attribuées à toute une confession religieuse. Ce faisant, nous convenons avec G. Holder(2013) que la crise sécuritaire soulève la question du rapport entre l'État et le

---

<sup>61</sup> L'islamisme considérée comme la récupération politique de l'islam à des fins hégémoniques et de domination, est un exemple de déviation immorale.

religieux étant donné que les groupes djihadistes aspirent à remplacer l'État postcolonial et les institutions politiques par de nouvelles organisations fondées sur l'application du droit islamique et la sharia, dans le cadre d'État islamique.

Ainsi, la réflexion sur la laïcité s'impose dans un contexte où les auteurs des violences inouïes semblent trouver refuge dans des préceptes religieux. Quel rapport peut-on établir entre la laïcité et le terrorisme ? L'idéal contemporain de la laïcité peut-il constituer un terreau fertile au terrorisme ? Quelle approche de la laïcité doit-on envisager en Afrique occidentale pour plus de cohésion sociale ?

Les réponses à ces interrogations requièrent de nous une bonne appréhension des concepts de la laïcité et du terrorisme

## **1. Comprendre la laïcité et le terrorisme**

La laïcité et le terrorisme font parties des concepts polémiques de l'époque contemporaine. Bien qu'ils semblent évoquer des réalités antagonistes aussi bien sur le plan théorique que pratique, force est de constater qu'ils ont un point commun : leur complexité sémantique.

### ***1.1. La laïcité : une complexité théorique et pratique***

De prime abord, il convient de rappeler que la laïcité est un principe structurant de la culture française. En effet, le premier à poser la question de la laïcité, c'est Condorcet qui, dans ses *cinq mémoires sur l'instruction publique* et son projet de décret de 1792, défend l'idée de séparation : « séparation absolue du pouvoir politique qui règle les actions et de l'autorité religieuse qui ne peut s'exercer que sur les consciences ». Cette vision a été poursuivie par Aristide Briand et Jean Jaurès qui ont su donner en 1905 le véritable contenu de liberté à la loi de Séparation des Églises et de l'État.

L'unanimité se fait rare autour de ce concept bien qu'il soit au cœur des réformes des programmes scolaires et politiques. D'ailleurs, son mode d'existence principal serait d'entretenir une intense activité de redéfinition qui ne se passe pas sans controverses. Pour M. Barbier (1995, p. 80-89), la multitude des études qui lui sont consacrées conduit, en effet, à brouiller cette notion au lieu de la

clarifier : « En réalité, il n'est pas facile de donner une définition satisfaisante de la laïcité, même s'il en existe déjà plusieurs ». La complexité sémantique de la laïcité est relevée par Ducomte qui trouve que la laïcité est à la fois un terme et un concept. Si l'un renvoie à une étymologie, l'autre par contre renvoie à une signification particulière. Parlant de l'étymologie, il la qualifie de vagabonde et dans ce sens il affirmait :

Le terme « laïc », à partir duquel fut construit le substantif de laïcité, nous vient du grec *laos*, mot qui désigne le peuple, considéré comme un tout, à la fois indivisible et indifférencié. Il ne s'agit pas ici du peuple dans sa dimension politique, le *demos*. Ni même le peuple perçu au travers de ses caractéristiques culturelles ou civilisatrices, l'*ethnos*. Il faut le comprendre comme l'ensemble des êtres humains vivant ensemble à un moment déterminé, quelles que soient leurs origines, leurs croyances, leurs aspirations. À cette première racine, s'en est adjointe une seconde, du latin ecclésiastique *laicus*. Est « laïc » ou « laïque », toute personne soustraite à l'état de religieux, toute réalité placée hors de l'emprise institutionnelle d'une Église (J-M. Ducomte, 2011, p. 20).

En outre, dans un monde cosmopolite marqué par des divergences d'opinions et de croyances, la notion de laïcité est victime de conceptions très diverses, entraînant parfois des conséquences différentes, voire opposées. C'est dans ce sens que E. Morin (1990, p. 35-38) estime que ces oppositions témoignaient surtout qu'on ne savait plus exactement ce que signifiait la laïcité, et qu'un « trou noir » s'était creusé sous ce terme. La laïcité suscite des interrogations et des débats et cela ne saurait laisser la pensée philosophique indifférente. C'est fort de ce constat que C. Kintzler (2014, p. 8) disait :

Dans cet esprit, plusieurs « questions » et « fausses » questions laïques qui ont jalonné les deux dernières décennies sont abordées comme autant de moments et même de défis où la pensée est mise en demeure et où la théorie est mise à l'épreuve.

La laïcité renvoie essentiellement à un concept politique : « L'État laïque ne privilégie aucune confession, et plus généralement aucune conception de la vie bonne, tout en garantissant la libre expression de chacune dans certaines limites » (G. Haarscher, 2008, p. 3-4). Il est rejoint par J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 33) pour qui :

La laïcité est un mode de gouvernance politique qui repose sur deux grands principes -l'égalité de respect et la liberté de conscience- et deux grands modes opératoires- la séparation de l'Église et de l'État, et la neutralité de l'État envers les religions et les mouvements de pensées séculiers.

De la synthèse des différentes conceptions, nous retenons que les auteurs s'accordent pour distinguer deux types de laïcité. Haarscher trouve que le concept de laïcité est à la fois très large et très étroit et ce point de vue est partagé par Maclure et Taylor qui distinguent plus précisément deux modèles ou idéaux types de la laïcité, à savoir une laïcité « républicaine » et une laïcité « libérale-pluraliste ». Ainsi, la laïcité large correspond au type libéral-pluraliste qui concerne en première analyse les régimes qui respectent la liberté de conscience au sens où ceux-ci impliquent que l'État n'appartienne pas à une partie de la population, mais à tous, au peuple (laos en grec), sans que les individus puissent être discriminés en fonction de leurs orientations de vie. Ce modèle libéral-pluraliste :

voit la laïcité comme un mode de gouvernance dont la fonction est de trouver l'équilibre optimal entre le respect de l'égalité morale et celui de la liberté de conscience des personnes » (J. Maclure et C. Taylor, 2010, p. 46).

De même, le modèle très étroit correspond au type républicain qui attribue à la laïcité la mission de favoriser, en plus du respect de l'égalité morale et de la liberté de conscience, l'émancipation des individus et l'essor d'une identité civique commune, ce qui exige une mise à distance des appartenances religieuses et leur refoulement dans la sphère privée. Ce modèle renvoie au combat contre le cléricalisme religieux dans la tradition française en se basant sur la loi

de 1905<sup>62</sup> qui prône une stricte séparation de l'État et des différentes confessions. De ce point de vue, la laïcité est considérée par une bonne majorité de personnes comme un principe clair et non équivoque devant s'appliquer partout de la même façon. La solution au débat sur la place de la religion dans l'espace public serait assez simple : il s'agirait d'appliquer le principe de laïcité de façon rigoureuse à travers une séparation du public et du privé, du Juste et du Bien.

En outre, il convient de rappeler que la laïcité française est passée de la laïcité-séparation à la laïcité-neutralité avec la Constitution qui exige l'exclusion de la religion de la sphère publique de l'État. Ce faisant, on peut en déduire que la laïcité constitutionnelle se définit par la neutralité de l'État en matière religieuse et non par la séparation des Églises et de l'État. Étant donné la primauté juridique de la Constitution sur la loi, l'on pourrait être tenté de faire prévaloir la laïcité-neutralité sur la laïcité-séparation, et même de substituer la première à la seconde. Ainsi, de nos jours, la laïcité française se reconnaît plus dans la neutralité que la séparation. Comme l'a si bien noté R. Debray (2002, p. 19) :

La laïcité, elle, promeut l'unité des hommes par-delà toute religion ou idéologie particulière, elle est ce qui rend possible leur coexistence, car ce qui est commun en droit à tous les hommes doit avoir le pas sur ce qui les sépare en fait.

En somme, la laïcité est un concept politique où l'État laïque ne privilégie aucune confession et assure la liberté de conscience et d'expression à chacun. C'est bien dans cette vision holistique que F. Ouattara (2017, p. 167) affirme que « sans être une religion, la laïcité est le principe d'organisation du vivre-ensemble qui permet à chaque citoyen d'avoir une appartenance religieuse, ou de s'autoriser de ne pas croire en Dieu, ou de ne pratiquer aucune religion. »

Ainsi, les multiples définitions de la laïcité constituent une preuve de l'évolution historique du concept qui s'enrichit de l'apport des

---

<sup>62</sup> Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

auteurs de générations différentes. Si la laïcité se caractérise par sa complexité, qu'en est-il du terrorisme ?

### *1.2. La complexité sémantique le terrorisme*

À l'instar de la laïcité, l'appréhension du terrorisme n'est pas sans complexité. En effet, bien que le terrorisme soit l'objet de plusieurs études, il demeure complexe. Étymologiquement terrorisme dérive du mot latin *terror* qui signifie terreur. Le mot terrorisme a été utilisé pour la première fois en novembre 1794 pour désigner la "doctrine des partisans de la Terreur" pendant la Révolution Française. Cette terreur est le plus souvent animée par une idéologie qui peut être nationaliste, révolutionnaire, contre-révolutionnaire, religieuse. Toute tentative de définition du terrorisme soulève invariablement des débats car elle pose la question de violence légitime et du droit à la résistance. Selon D. Cumin (2018, p. 55) : « L'histoire du terrorisme est celle d'une violence politique qui s'inscrit dans la scène insurrectionnelle mondiale, vis-à-vis de laquelle les gouvernements alternent pouvoirs de police et pouvoirs de guerre ». En outre, le terrorisme est à la fois un mode d'expression et un mode d'action au service d'une cause. Pour T. B. Jelloun (2016, p. 15).

Le terrorisme, c'est d'abord un moyen, un mode d'action. Ce n'est pas une pensée, une philosophie. C'est le recours à la force et à la violence contre des personnes ou des biens dans le but d'obliger un gouvernement à satisfaire des demandes présentées par des gens dont on ne connaît en général ni le visage ni l'identité.

Il convient de relever que les différentes définitions du terrorisme font référence à deux approches opposées. L'approche objective visant à élaborer une définition universelle du terrorisme, valable quels que soient les acteurs s'attache aux faits et non pas au discours de l'association terroriste. Elle s'oppose à une définition subjective qui s'attache aux motivations plus qu'aux actes. Au-delà de la subjectivité de l'appréciation, certaines définitions sont basées sur des critères plus ou moins intéressés; car en fonction de mes intérêts, je peux désigner telle personne comme terroriste. Ce faisant, c'est l'ennemi qui est « terroriste », pas l'ami.

Les différentes définitions sont établies en fonction de plusieurs angles : la cause, la représentativité, la modalité d'action. Malgré un effort permanent en vue d'une définition objective, les différentes tentatives de définitions retombent dans la subjectivité. En effet, l'échec d'une définition commune à l'ONU et la multitude des définitions conventionnelles, législatives, doctrinales illustreraient la difficulté à trouver une définition objective. J-P. Ney et L. Touchard (2011, p. 4) rappellent que la France a établi sa propre définition, indiquant qu'il s'agit d'une « entreprise délibérée tendant, par l'intimidation ou la violence, à renverser les institutions démocratiques ou à soustraire une partie du territoire national à l'autorité de l'État ».

Pour le Département de la Défense américain, le terrorisme se définit comme étant « l'utilisation calculée de la violence ou de la menace de violence afin de susciter la peur, dans des buts généralement politiques, religieux ou idéologiques ».

Le terrorisme à l'époque contemporaine est dominé par une idéologie religieuse, notamment le radicalisme islamique qui justifie l'extrémisme violent par des concepts théologiques. Pour K. A. Abderrahim (2016, p. 43) « Le terrorisme islamiste, c'est la promotion d'une vision radicale et religieuse du monde, et les organisations qui le pratiquent n'hésitent pas à recourir à des justifications théologiques ».

De ce point de vue, la cause passe généralement en premier lieu. Le terrorisme religieux fait du sacrifice à la cause la seule instance de justification. Cela suscite naturellement une interrogation éthique. Toute cause justifie-t-elle tout moyen ? Les associations terroristes font recours à l'éthique pour légitimer leur violence. Ce faisant, elles utilisent la rhétorique de la résistance, de la libération nationale, de la révolution du djihad.

La quête d'une définition objective ne saurait se fier à la cause qui semble parfois utopique ou à la représentativité qui peut être imaginaire. Ainsi, la référence au critère de la modalité d'action pourrait permettre une définition objective. Pour Gaston Bouthoul<sup>63</sup>, « l'homicide est le critère objectif valable quels que

---

<sup>63</sup> Gaston Bouthoul cité par David Cumin, *Le terrorisme*, Histoire, science politique, Droit 20 points clés, Paris, Éditions Ellipses, 2018, p. 155.



soient les mobiles subjectifs invoqués ». À propos, on peut considérer comme terroriste, l'acte politique de violence armée clandestine et publicitaire, en temps de paix, contre des personnes inoffensives.

Le terrorisme a un fondement idéologique, religieux conduisant à la xénophobie et surtout à l'intolérance et au rejet du pluralisme. De nos jours, avec les progrès scientifiques et technologiques, nous sommes entrés dans l'ère de "l'hyperterrorisme" ou terrorisme de masse, selon J-P Ney et L.Touchard (2011, p. 20) qui est une opération qui ne coûte presque rien, mais qui engendre des dégâts considérables. En somme, nous retenons que le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques. Dans une logique de la violence au nom de la transcendance, quel rapport peut-on établir entre la laïcité et le terrorisme ?

## **2. Du rapport entre la laïcité et le terrorisme**

Dans un monde en perpétuelle mutation, les fanatiques conservateurs refusant toute évolution possible de leur doctrine religieuse, incitent leurs adeptes à l'intégrisme. L'intégrisme est perceptible à tous les niveaux. Comme le fait remarquer si bien F. Ouattara (2017, p. 238) :

L'intégrisme s'expérimente aussi bien parmi les chrétiens, musulmans, hindous, que les athées ; ils ne perçoivent pas le monde d'un point de vue universel, sinon particulier. L'intégriste se dote d'une volonté de pouvoir ; il se dit agir sous la tutelle de Dieu ; il se révolte contre tout ce qui paraît blasphématoire, profanatoire à l'égard de Dieu.

Dans cette vision radicale du monde, l'extrémisme religieux trouve les principes laïques incompatibles avec les préceptes religieux car source de dépravation. Considérant certains principes laïcs comme une incitation au blasphème et au péché, certains islamistes opposent l'islam à la laïcité ce qui est préjudiciable à la cohésion sociale. Ainsi, la laïcité ne saurait faire bon ménage avec l'extrémisme religieux. G. Haarscher (2008, p. 25) dans sa réflexion

sur la laïcité disait également : « L'ennemi de la laïcité, c'était hier le communisme « athée » ; c'est aujourd'hui l'intégrisme religieux, quelque forme qu'il prenne ».

### *2.1. Des controverses de la laïcité comme source de violence*

Les multiples crises que les communautés ont connues relancent fondamentalement le débat sur la laïcité. Bien qu'elle soit perçue comme un principe mettant en œuvre l'exercice de la liberté de religion et de non-religion dans les sociétés démocratiques soucieuses de non-discrimination et du respect des droits humains, la laïcité n'a pu empêcher la montée de l'intolérance et de l'intégrisme. Ainsi, le monde semble victime de plusieurs crises en rapport à l'application des principes de la laïcité. Les crises liées à la laïcité ont été perceptibles dans plusieurs pays. Pour J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 9), si la France a connu ses crises de foulard, la Grande-Bretagne s'est interrogée sur l'intégration des immigrants musulmans et de leurs enfants à la société britannique dans la foulée des attentats de Londres du 7 juillet 2005.

La laïcité fait face à de multiples controverses à travers ses différentes dimensions et ses différents principes. Il sera toujours difficile de conjuguer « respect de l'égalité morale » et « protection de la liberté de conscience et de religion » d'où la complexité de la notion de laïcité. L'affirmation publique des identités religieuses pourraient aussi prendre à contre-pied la laïcité. Cette complexité est bien relevée par J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 34):

On prend mieux la mesure de la complexité inhérente à la laïcité lorsqu'on constate qu'elle comporte un ensemble de finalités et de modes opératoires qui peuvent entrer en conflit. Des tensions peuvent survenir, notamment, entre le respect de l'égalité morale et la protection de la liberté de conscience et de religion. Le port du foulard en classe par une enseignante musulmane peut, par exemple, être vu comme compromettant la neutralité de l'école publique, ce qui serait une dérogation à la norme voulant que les institutions publiques traitent tous les citoyens de façon égale. En contrepartie, empêcher l'enseignante de porter le foulard constitue une atteinte à la liberté de religion.

Bien que la laïcité reconnaisse l'apport de la religion dans le fondement de la morale, elle se retrouve cependant dans des controverses quant à l'application effective des libertés religieuses et le respect de l'égalité. Cette situation a inspiré G. Leroux (2007, p. 71) qui affirme : « Une éthique sans modèles et sans exemples est une coquille de principe vide de contenu ; une sensibilité religieuse coupée de ses objets est toujours menacée de dérives sectaires, d'irrationalité. »

Dans le contexte des sociétés contemporaines marqué par la diversité morale et religieuse, ce ne sont pas les convictions religieuses en soi qui doivent jouir d'un statut particulier ; mais bien l'ensemble des croyances fondamentales qui permettent aux individus de structurer leur identité morale. C'est bien dans ce sens que J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 114) estiment que « la liberté de religion doit ainsi être vue comme une sous-catégorie de la liberté de conscience ». Dans la même logique, J. Baubérot (1990, p. 44-45) rappelle la suprématie de l'État en ces termes : « La religion [...] est « dans l'État » alors que l'État n'est pas dans la religion ».

La laïcité dans son application a engendré des positions extrêmes qui ont prévalu à l'idée de la laïcité adjectivée qui sépare les durs et les doux. Comme solution éventuelle aux controverses de la laïcité, cette adjectivation n'est pas sans dérive. Comme l'a si bien noté C. Kintzler (2014, p. 38) :

On peut déduire de là les deux dérives les plus fréquentes qui se présentent sous le terme de « laïcité » : vouloir étendre la liberté dont jouit l'espace civil à la puissance publique (c'est la laïcité adjectivée : positive, plurielle, modérée, raisonnable, ouverte, apaisée ...) ; inversement, vouloir durcir l'espace civil en exigeant qu'il applique le principe d'abstraction partout (extrémisme laïque). Une grande partie des questions posées récemment deviennent intelligibles à la lumière de cet effet de balancier.

Ainsi, les controverses au niveau des principes de la laïcité ne sont plus à démontrer, Il est question dans ces controverses des enjeux de la notion et de la manière de répondre à la montée de l'intolérance et des intégrismes.

## ***2.2. De l'opposition entre les principes laïcs et les préceptes religieux***

Dans un monde dominé de plus en plus par la concurrence religieuse, les athées et les agnostiques sont victimes de nombreuses discriminations et l'exercice de la liberté de conscience est considéré comme une provocation à la religion, un blasphème. Certaines créations artistiques comme *les versets sataniques* de Salman Rushdie<sup>64</sup>, les caricatures de Mahomet publiées au Danemark dans le *Jyllands-Posten* et réimprimées dans certains autres journaux occidentaux notamment, de façon particulièrement tapageuse, par Charlie Hebdo et les films de Martin Scorsese et de Mel Gibson sur le Christ sont en effet jugées blasphématoires, par des croyants.

Se considérant comme des combattants de Dieu, les intégristes islamistes sont prêts aux sacrifices suprêmes au nom d'Allah et n'éprouvent aucune crainte de mourir. Comme l'a si bien noté Machiavel (1515, p. 88.) : « Quiconque méprise sa vie est maître de celle des autres ». Sartre (1943, p. 67) renchérit en disant que « Lorsque je prends conscience que rien ne me contraint à sauver ma vie, rien ne m'empêche de me précipiter dans l'abîme ». Le journaliste Afif Lakhdar (NEY Jean-Paul & TOUCHARD, 2011, p. 104) a bien décrit ce mécanisme du fanatisme qui est devenu raison et loi pour une certaine frange des populations musulmanes dans le monde en ces termes : « Sa violence est « Djihad », ses assassins sont des « héros », ses kamikazes sont des « martyrs ».

Dans la mesure où la laïcité française s'inscrit dans la défense de l'autonomie de la raison contre la tradition, de la liberté contre l'autorité, des droits de l'homme et du citoyen contre la société organique fondée sur la loi divine et le pouvoir d'un seul, elle s'oppose au radicalisme religieux. La laïcité française s'oppose naturellement à la pratique religieuse qui est un moyen pour l'homme de relier son être à l'Être suprême. En effet, Saint Augustin nous rappelle que le mot religion vient de *religare* qui veut dire « relier à ».

---

<sup>64</sup> Salman Rushdie, citoyen britannique originaire d'une famille de musulmans indiens, avait publié les versets sataniques en 1988. L'ouvrage, qui imaginait notamment que certains versets du Coran avaient été dictés par Satan et non par Dieu, avait été immédiatement dénoncé par les islamistes. Un autodafé d'exemplaires de ce livre eut lieu en 1989 en Angleterre. Cet acte constituait clairement une atteinte violente à la liberté d'expression.

C'est dans ce sens que J. Sutter (2003, p. 290) conclue que la laïcité française représente « dans son fondement même une vision du monde et de l'homme, hors référence à une transcendance »

Les rapports entre la laïcité comme mode de gouvernance et les religions n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille. D'une part, l'État consulte les religions, sollicite leur collaboration ou leur apporte une aide indirecte. D'autre part, les religions cherchent à avoir une existence publique, à obtenir la reconnaissance de l'État et à lui faire accepter leurs propres positions sur de nombreuses questions (famille, avortement, homosexualité, euthanasie, bioéthique, immigration, justice sociale, action humanitaire...). Selon J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 128-129) :

Les quiproquos et malentendus concernent parfois des groupes particuliers. Plusieurs voient l'islam comme étant intrinsèquement incompatible avec les valeurs démocratiques et libérales. Des islamistes voient la culture occidentale comme étant irrémédiablement vile et corrompue.

Ainsi, pour le radicalisme islamique, la laïcité est incompatible avec la religion musulmane. Dans les pays du Sahel où émergent de nombreuses élites musulmanes formées en Arabie Saoudite, certains leaders religieux semblent partager avec les djihadistes la volonté de mettre fin à ces républiques laïques héritées de la colonisation française. C'est fort de ce constat que L. Martinez (2023, p. 82) disait :

Des entrepreneurs religieux investissent dans ce marché religieux ancien mais en pleine mutation et effervescence, et y développent des stratégies de réislamisation et de conquêtes de l'espace public qui suscitent des interrogations sur l'organisation des sociétés et le devenir de la laïcité dans de nombreux États de la région.

Le fait religieux a toujours occupé une place de choix dans la gestion du pouvoir. De tout temps, la religion a joué un rôle politique et l'autorité politique a souvent eu recours à la religion dans un but de légitimation ou de renforcement de son pouvoir. Seulement, il convient de rappeler que cette vieille collaboration a été rompue par certains courants salafistes ou pentecôtistes qui sont dans une

interprétation extrême de la religion sous prétexte de renouer avec les vraies valeurs religieuses fondées sur la parole divine dont on se détourne. Ce faisant, le prosélytisme devient de plus en plus frénétique dans un univers d'intenses rivalités interconfessionnelles. La religion est victime de la manipulation des extrémistes et cela la rend incompatible avec la laïcité. Cette incompatibilité est bien mentionnée dans la revue Dar-Al-Islam de Daech qui qualifie la Charte française de la laïcité de « charte de la mécréance » en ces termes :

La laïcité et la démocratie, ces fausses religions... leur caractère de mécréance... l'islam n'accepte pas la liberté de conscience, l'islam est une religion de justice et ne croit pas à l'égalité telle qu'elle est enseignée dans les écoles de la République.

En outre, J. Baud (2016, 301-302) confirme cette vision en affirmant que : « Ce que les djihadistes reprochent aux Occidentaux en général est leur abandon des pratiques religieuses, raison pour laquelle ils nous qualifient volontiers d'apostats ». Ces controverses sur la laïcité montrent que la laïcité doit être repensée aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

### **3. Penser la laïcité pour une meilleure cohésion sociale**

Dans un monde cosmopolite, il serait illusoire d'espérer une quelconque cohésion sans une prise en compte effective des diversités. Les réflexions sur la laïcité ont pour but de promouvoir le bon vivre-ensemble dans la paix et la cohésion sociale. Cela passe nécessairement par une justice sociale. Seulement nos démocraties ont affaire à une justice abstraite dans son concept qui exclut le principe de l'équité. La question de la paix sociale et du vivre-ensemble des religions est d'actualité dans les régimes laïques. La quête de la paix et de la cohésion sociale demeure une exigence morale et sociale, forte et indéniable qui constitue une préoccupation majeure de toutes les religions. Étant donné les différences culturelles, la laïcité doit être pensée selon le contexte pour prendre en compte les réalités de chaque peuple.

### *3.1. De la nécessité d'une endogénéisation de la laïcité en Afrique*

Le défi de la complexité s'intensifie dans le monde contemporain étant donné que nous sommes dans une époque dite de mondialisation ou ère planétaire. Cela signifie que tous les problèmes fondamentaux qui se posent dans un cadre français ou européen dépassent ce cadre car ils relèvent, à leur façon, des processus mondiaux. Les problèmes mondiaux agissent sur des processus locaux qui rétroagissent à leur tour sur des processus mondiaux. À l'instar de la France, la plupart des pays africains ont adopté la laïcité dans leurs constitutions mais force est de constater que cette laïcité manque de contenu.

L'imitation aveugle de la laïcité française ne permet pas aux pays africains de corriger les limites de cette laïcité. Ainsi, l'Afrique ayant hérité la laïcité du colonisateur, elle doit également faire face à ses controverses. Elle semble même parfois dépourvue de sa vraie identité face au radicalisme et à l'intégrisme. C'est fort de ce constat que F. Ouattara (2017, p. 239) écrivait :

Dans le contexte africain de recomposition-reconstruction-reconsidération des valeurs, certaines manières de vivre sa foi et de s'engager au nom de Dieu conduisent à l'incivilité, c'est-à-dire qu'elles sacrifient l'existence collective à l'autel de l'intégrisme.

Répondre à ce défi en contextualisant à l'échelle mondiale, voire en globalisant, est devenu absolument vital, même si cela paraît très difficile. L'approche multiculturaliste apparaît désormais comme une impasse.

Les régimes de laïcité pouvant avoir des positions "rigides et sévères" ou "flexibles et accommodantes" envers la politique religieuse, nous constatons que la laïcité à la française a longtemps épousé cette position rigide et sévère en optant pour une séparation stricte entre la religion et l'État. Cette laïcité « séparatrice » renvoie les religions dans la stricte sphère du privé. Comment, alors que la plupart de nos pays africains sont multiculturels, concilier le droit à la différence et cette laïcité séparatrice ? Il faut nécessairement ressourcer la laïcité. La laïcité qui, au premier regard, est la

constitution et la défense d'un espace public de pluralisme, discussions d'idées, tolérance, est quelque chose de plus profond et fondamental que ce qu'a exprimé le mouvement laïque de la France républicaine au début de ce siècle.

Depuis plusieurs années, la laïcité à la française se heurte à un mur d'incompréhension dans les pays musulmans tout comme dans plusieurs pays africains. Une laïcité plus sévère ne risque-t-elle pas de favoriser le repli communautaire plutôt que l'intégration ? À cela G. Leroux (2007, p. 14) répond : « La pluralité n'est pas un obstacle à surmonter, mais une richesse à connaître et à intégrer dans sa vision du monde ».

Dans le souci de la coexistence pacifique et d'intégration des communautés le principe d'accommodement qui exige la prise en compte des minorités et des particularités, doit être privilégié au détriment de la vieille laïcité qui accorde le monopole à l'État. Comment en effet, tenir compte du pluralisme de fait qui caractérise la société africaine, sinon en favorisant le respect réciproque des valeurs et des croyances ? Cette question entraîne immédiatement une autre : comment cultiver ce respect, qui est la vertu fondamentale de la démocratie, sans soutenir la connaissance de l'autre et sans valoriser la différence ? Comme nous le rappelle D. Samb (2005, p. 116) :

La laïcité signifie essentiellement la séparation, mais non pas l'antagonisme, du pouvoir politique et du pouvoir religieux. Elle n'est donc pas synonyme d'irréligion. Est laïque une République qui reconnaît l'ordre temporel et l'ordre spirituel comme légitimes mais différents, chacun ayant son domaine propre et devant s'y tenir sous peine de graves tensions sociales.

Dans la gestion des conflits, les positions flexibles sont de plus en plus considérées. Pour J. Maclure et C. Taylor (2010, p. 44), « Cette conception plus libérale et pluraliste de la laïcité a pour fonction première la protection de l'égalité morale des citoyens et de la liberté de conscience et de religion, mais elle contribue aussi, subsidiairement, à l'intégration civique »

La laïcité est un concept complexe qui doit être pensé par chaque peuple selon ses réalités. Bien qu'elle soit d'origine française, il



convient de reconnaître que la France continue à chercher la meilleure formule et l'Afrique se doit de l'adapter à ses réalités, se l'approprier. Comme nous conseille si bien J. Ki-Zerbo (2008, p. 103) : « on ne développe pas, on se développe ». L'Afrique doit éviter le mimétisme en s'appropriant de son développement, de sa laïcité.

En outre, il convient de rappeler que même si le concept a été théorisé par les Français, la réflexion sur une coexistence pacifique des humains n'est pas exclusivement française. Aussi, le terrorisme religieux demeure une invention de l'Occident à travers ses religions dites révélées qui semblent se concurrencer dans la violence. Il appartient aux Africains de pouvoir faire la part des choses entre les religions authentiques qui doivent prôner la tolérance et la paix et l'extrémisme religieux qui est une sorte de manipulation. En tout état de cause, la réflexion sur la laïcité s'impose et demeure d'actualité dans tous les pays africains en général et dans les États du Sahel en particulier.

En effet, au Burkina Faso, dans le souci de la prise en compte de l'équité au regard de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse du pays, la loi N°002-2023/ALT portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique a été renforcée par l'adoption du décret N°2024-0500/PRES-TRANS/ PM/MATDS/MFPTPS/MCCAT du 06 mai 2024 portant institution de la journée des coutumes et traditions. Au Mali, l'inscription de la laïcité dans la nouvelle Constitution proposée par le régime militaire au référendum du 18 juin 2023 a fait l'objet de controverses. Le Niger semble plus en avance en s'émancipant du concept français. Il convient de rappeler que lors de l'élaboration de la Constitution en 1999 dans ce pays, « le terme laïcité fut remplacé par la non confessionnalité de l'État. » (H. Moulay, 2013).

La prise en compte de l'altérité pour une coexistence pacifique a toujours été une préoccupation des intellectuels africains. Réfléchissant sur la violence, Ki-Zerbo ne manquait pas d'interrogations. La violence serait-elle inscrite dans le génome humain comme la part maudite de notre destin ? S'agit-il d'un logiciel incurable de notre espèce ? Il semble trouver sa réponse en faisant recours aux valeurs africaines. En effet, il poursuit :

Il s'agit surtout d'un phénomène qui dessine la dimension historique d'*ubuntu* dont on peut faire une lecture pessimiste ou optimiste; ou simplement objective à savoir que *ubuntu* est un processus qui, à ce titre, est placé largement sous la gouvernance de l'être humain lui-même. *Ubuntu* n'est pas un cadeau du père Noël ni un paradis octroyé. C'est en vérité l'objet d'une conquête sans trêve, d'une auto libération de la violence qui brouille et détruit le projet d'humanisation (J. Ki-Zéro, 2007, p. 183).

Ainsi, l'Afrique doit penser sa laïcité en puisant dans ses propres ressources, ses propres connaissances scientifiques car toute souveraineté doit se reposer sur la souveraineté scientifique et l'esprit de la réflexion. C'est ainsi que l'appropriation des concepts endogènes comme celui du paradigme d'*ubuntu* peut aider les pays africains à être maîtres et acteurs de leur laïcité. En d'autres termes, les pays africains devraient travailler à internaliser la laïcité en l'intégrant dans leurs valeurs car la science étant universelle, il appartient à chaque peuple de se l'approprier par ses propres moyens. Ce faisant, l'*ubuntu* pourrait constituer une base de réflexion africaine pour la paix et la cohésion sociale. La philosophie de l'Ubuntu privilégie l'intérêt commun à celui de l'individualité. Elle permet de réussir en fraternité à travers l'amour d'autrui.

On pourrait s'aventurer à dire que la pratique de la philosophie Ubuntu est la manifestation permanente dans sa vie quotidienne de l'amour inconditionnel tel que prôné par tous les grands philosophes et prophètes des différentes religions et spiritualités de par le monde<sup>65</sup>.

En prônant l'amour du prochain, la philosophie contribue à la promotion de la non-violence. En rappel pour M. F. Murove (2011, p.44-59):

« *Ubuntu* » signifie humanité – gentillesse, compassion, respect et attention envers autrui. Ce sont ces vertus que l'on cite généralement pour résumer la notion d'Ubuntu ou humanité. Il existe un adage zoulou qui résume bien le sens du terme : *Umntu*

---

<sup>65</sup> LA REVUE UBUNTU, N°002 -JUN 2024 - REVUE TRIMESTRIELLE, *Ubuntu : une philosophie africaine au service de l'éducation*.

*ngomuntu ngabantu* – un individu est individu à cause des autres individus. Il s'ensuit que manquer d'humanité envers autrui est considéré comme une absence d'humanité ou d'Ubuntu et qu'en conséquence quelqu'un qui ne posséderait pas l'Ubuntu ne pourrait pas être considéré comme un être humain à part entière.

Toute culture s'enrichit dans le temps et dans l'espace à travers les rencontres et les échanges. Ainsi, elle s'enrichit en intégrant des éléments extérieurs à elle. Si le dialogue doit avoir un sens, c'est d'abord et de la manière la plus fondamentale comme un exercice de reconnaissance : s'approcher de l'autre, pour le connaître, c'est se donner les conditions du respect, c'est rendre possible une réelle mutualité. C'est fort de ce constat que M. Montessori (1996, p. 20) disait : « Il nous faut développer la vie spirituelle des hommes et organiser l'humanité pour la paix. L'aspect positif de la paix se trouve dans la réforme de la société humaine, sur une base scientifique, car l'harmonie et la paix sociale ne peuvent avoir qu'un fondement, l'homme lui-même ».

### ***3.2. De la laïcité burkinabè***

À l'instar de plusieurs pays africains, la laïcité est inscrite dans la constitution burkinabè. Le Burkina Faso, État démocratique et laïc<sup>66</sup> n'a pas échappé à cette situation du terrorisme. La formalisation de la laïcité a-t-elle permis de relever les défis d'une coexistence pacifique ? Les difficultés n'en manquaient pas et l'avènement du terrorisme semble aggraver la situation. Aussi sommes-nous interpellés à une réflexion sur la montée de l'islamisme dans la mesure où l'islam burkinabè a connu un progrès remarquable au niveau démographique. Avec une population pratiquant la religion musulmane à 63,8%<sup>67</sup> on peut dire que le pays est fortement islamisé et la recherche de l'équité nécessite une prise en compte des droits de cette communauté majoritaire.

C'est notamment ces réflexions qui nous permettront de prévenir certaines dérives. Ainsi, nous convenons avec Yacouba Ouédraogo

---

<sup>66</sup> L'article 31 de la Constitution du 2 juin 1991 stipule : le Burkina Faso est un État démocratique, unitaire et laïc. Le Faso est la forme républicaine de l'État.

<sup>67</sup> Synthèse des résultats définitifs du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), de 2019.

que bien qu'il n'y ait pas grand heurt entre les différentes composantes socioreligieuses en ce qui concerne la question de la cohabitation au quotidien, la gestion de la laïcité n'est pas sans difficulté. Il disait à propos :

La communauté musulmane dans sa grande diversité revendique auprès de l'État un traitement équitable à toutes les religions en lui demandant la mise en place d'un observatoire de la laïcité. Ce qui sous-entend l'existence de problèmes ou de conflits latents entre les musulmans et l'État d'une part, et entre musulmans et les autres communautés religieuses d'autre part ; notamment les chrétiens qui dominent l'échiquier politique. Cette forme de "rupture" dans l'attitude des musulmans au sujet de la gestion de la laïcité au Burkina Faso suscite donc dans le milieu de la recherche une interrogation légitime pour en comprendre les tenants et les aboutissants (Y. Ouédraogo, 2013, p. 1-28).

En outre, la mise en place de l'Observatoire National des Faits Religieux (ONAFAR) au Burkina Faso en 2015 est à saluer comme un moyen de rapprochement des autorités religieuses dans une dynamique de dialogue et de contrôle du discours religieux afin de prévenir l'extrémisme violent et l'intolérance religieuse. Le cadre bien tracé du dialogue interreligieux est une voie de recherche de la paix et de la cohésion sociale.

Aussi faut-il le souligner, la notion de djihad a été corrompue par des groupes extrémistes de l'époque contemporaine qui utilisent la religion comme moyen pour parvenir à leur fin. Des actions doivent être menées dans le sens d'éviter les confusions entre islam et islamisme. Évoquant le cas du Burkina Faso, H. Diallo et A. Degorce (2019, p. 305) disaient :

Les notions de djihad et de djihadisme, telles qu'elles sont actuellement entendues dans le contexte international, et souvent associées à celles de radicalisme religieux et d'extrémisme violent, ont émergé récemment dans le débat public burkinabè, suite à des enlèvements et des actes terroristes qui ont débuté en 2015 et ne cessent de s'intensifier depuis.

Ainsi, la cohésion sociale au pays des Hommes intègres est sérieusement menacée par des extrémistes islamistes qui utilisent la religion pour manipuler la population. La préservation de la paix et

de la cohésion sociale passe nécessairement par un éveil des consciences pour déjouer les pièges de l'instrumentalisation qui est la force des extrémistes. Se réfugier dans l'islam pour semer la terreur est une vraie méconnaissance de cette religion selon T. B. Jelloun (2016, p. 124) qui affirme que « L'islam, en tant que dernière religion révélée, est une religion de paix et de tolérance puisque son nom, "islam", est la racine du mot "paix" ».

D'autre part, il convient de relever que le contenu des écrits religieux révèle des dénominateurs communs en termes de valeurs sociales indispensables au bon-vivre en communauté. Les valeurs sociales ainsi définies comme des droits, des devoirs avec la liberté, l'égalité, le respect mutuel, la fraternité assurent une bonne cohésion sociale à travers une acceptation de la différence. C'est la mauvaise interprétation des textes qui conduit à l'extrémisme.

La laïcité n'est pas une option spirituelle, ce n'est pas une religion à côté des autres religions, c'est la condition de l'existence de toutes les convictions. Ce faisant, tout État laïc devrait œuvrer dans le sens de la promotion de l'équité. C'est ainsi que le gouvernement burkinabè a institué récemment la journée des coutumes et traditions (JCT) pour consacrer un temps aux coutumes et traditions qui étaient ignorées. Cette initiative est une contextualisation de la laïcité en prenant en compte la préoccupation des adeptes de la religion traditionnelle pour leur offrir un cadre de promotion des valeurs et des pratiques ancestrales. Ainsi, dans la diversité culturelle et religieuse qui caractérise nos sociétés, la laïcité ne saurait être appliquée à l'image de la culture occidentale.

La laïcité est toujours en mouvement, en construction et vivre aujourd'hui dans une société laïque suppose que les citoyens apprennent à vivre dans une société qui se transforme, qui s'enrichit de ses différences. Tout cela restera possible que si les gouvernants font de l'éducation leur priorité. Ainsi, la promotion de la paix passe par une réforme à tous les niveaux pour lutter contre cette hydre terroriste. Des réformes sont indispensables dans le monde musulman comme à tous les niveaux pour contrer cette guerre des djihadistes. Comme l'a si bien noté T. B. Jelloun (2016, 92-93) :

La réponse à cette guerre consiste à reconnaître et à affirmer l'historicité et l'inapplicabilité d'un certain nombre de textes que contient la tradition et à en tirer les conclusions. [...] Ces

combattants sont nourris par des textes islamiques qui appellent à la violence, qui existe dans les autres religions et qui relève d'un autre contexte, d'un autre âge aujourd'hui dépassé. Tous les acteurs concernés, à commencer par les religieux et les autorités de chaque pays, doivent les déclarer comme inadaptés, dépassés et inapplicables. Cette position doit être le début d'une véritable réforme du champ religieux de chaque pays et, au-delà du champ religieux, d'une mise à niveau des législations. [...] Tous les discours ou les entreprises visant à encourager ou à promouvoir ces radicalisations, la haine, le racisme doivent être criminalisés. Les programmes scolaires et les discours des médias publics ainsi que les prêches des mosquées doivent être conformes aux idéaux universels de la liberté de consciences et des droits individuels. Il n'existe pas de religion supérieure à une autre. L'humanité est une et indivisible.

La promotion d'une paix durable passe nécessairement par des actions efficaces sur certains facteurs pour éviter qu'ils ne produisent l'effet contraire. Certes, les religions constituent des facteurs favorisant de la paix. Cependant, si elles font l'objet d'instrumentalisation idéologique, elles peuvent produire des effets pervers et compromettre la paix et la cohésion sociale. Ainsi, la paix est une construction et nous convenons avec Montessori sur la nécessité de redéfinir le concept de paix qui ne saurait être un simple résultat de négociations. Elle est intrinsèquement liée au progrès de la raison d'où la nécessité d'une « science de la paix ». C'est seulement par l'éducation que l'on peut promouvoir les valeurs de tolérance, de solidarité et de respect mutuel indispensables pour une paix véritable car le mal trouve ses sources et se renforce dans l'ignorance.

Dans des contextes multiconfessionnels comme celui du Burkina Faso, la formule qui convient est celle d'une laïcité de séparation des pouvoirs temporel et spirituel, ce qui oblige le spirituel à reconnaître l'autorité du temporel, sa suprématie en matière de gestion de la chose publique et le devoir du spirituel à rester dans la sphère privée, quoiqu'il soit reconnu comme un fait important de la société.

En somme, la laïcité, à travers ses multiples principes a pour objectif principal la coexistence pacifique des communautés en

prenant des dispositions pour éviter les discriminations qui peuvent provoquer des conflits ethniques, religieux ou communautaires.

## **Conclusion**

Dans un contexte africain marqué par un terrorisme dont les auteurs ne cachent pas leur alliance avec les groupes radicaux islamistes, une réflexion sur la laïcité s'impose dans la mesure où la religion est utilisée comme argument pour commettre la violence au nom d'une transcendance.

Comment peut-on espérer un équilibre religieux dans un espace républicain dominé par des radicaux ? Concilier l'apparence de neutralité dont doivent faire preuve les institutions publiques et le respect de la religion ne saurait être facile avec des extrémistes. Certes, la laïcité ne manque pas de controverses à travers sa mise en œuvre qui provoque des frustrations eu égard aux discriminations, mais la religion ne doit pas être utilisée pour provoquer la discorde. Seule une pratique éclairée de la religion dans la responsabilité peut contribuer à la promotion et à la consolidation des valeurs pouvant garantir le bon vivre-ensemble dans la paix et la cohésion sociale qui est visé par la laïcité.

Cette pratique ne saurait être efficace sans un apport de l'éducation. Ainsi, cette paix dans la laïcité demeure une construction permanente en ayant pour principe le respect de la dignité humaine. De ce point de vue, l'Afrique gagnerait à puiser dans ses ressources culturelles pour construire sa laïcité car chaque peuple a ses particularités et une laïcité qui envisage la cohésion sociale doit se construire en tenant compte du pluralisme. Aussi le Burkina Faso travaille-t-il à éviter les discriminations en renforçant son dispositif juridique sur la laïcité.

Les rapports entre la laïcité et la République sont influencés par l'accentuation des diversités religieuse et culturelle. L'histoire de la dynamique laïque se révèle pourtant contradictoire ; elle comporte des avancées et des reculs, des conflits et des accommodements, mais aussi des renoncements, voire des trahisons de l'idéal universaliste. Le lien social est parfois érodé par des désaccords éthiques et politiques engendrés par la diversité des croyances et des

valeurs qui s'est imposée comme un des traits structurants des sociétés contemporaines.

La promotion d'une paix durable passe nécessairement par des actions efficaces sur certains facteurs favorisant pour éviter qu'ils ne produisent l'effet contraire. Certes, les religions constituent des facteurs favorisant de la paix. Cependant, si elles font l'objet d'instrumentalisation idéologique, elles peuvent produire des effets pervers et compromettre la paix et la cohésion sociale.

Face à l'extrémisme religieux, le religieux doit être bien gouverné et cela passe nécessairement par un enseignement de la laïcité pour faire de la religion non un facteur de crise mais de cohésion sociale.

### Références bibliographiques

ABDERRAHIM, Kader A., 2016, *Daech, Histoires, enjeux et pratiques de l'Organisation de l'État islamique*, Paris, Groupe Eyrolles.

BARBIER Maurice, 1995, *La Laïcité*, Paris, L'Harmattan.

BAUBÉROT Jean, 1990, *Vers un nouveau pacte laïque ?* Paris, Seuil.

BAUD Jacques, 2016, *Terrorisme : Mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*. Éditions du Rocher.

BURKINA FASO, 1991, *La Constitution*.

CONDORCET Nicolas, 1791, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, Garnier-Flammarion, 1994.

CUMIN David, 2018, *Le terrorisme, Histoire, science politique, Droit 20 points clés*, Paris, Éditions Ellipses.

DEBRAY Régis, 2002, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Rapport à M. le Ministre de l'Éducation nationale.

DIALLO Hamidou & DEGORCE Alice, 2019 « La notion du Djihad en contexte », in *Rencontres religieuses et dynamiques sociales au Burkina Faso*, Amalion, p. 297-312.

GAUCHET Marcel, 1998, *La religion dans la démocratie, Parcours de la laïcité*, Gallimard© Éditions Gallimard.

HAARSCHER Guy, 2008, *La laïcité*, Paris, PUF, Que sais-je ?

JELLOUN Tahar Ben, 2016, *Le terrorisme expliqué à nos enfants*. Éditions du Seuil.

KINTZLER Catherine, 2014, *Penser la laïcité*, Paris, Minerve.



- KI-ZERBO Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Saint-Estève, Panafrika, Silex/Nouvelles du Sud.
- KI-ZERBO Joseph, 2008, *Regards sur la société africaine*, Panafrika.
- LEROUX Georges, 2007, *Éthique, culture religieuse, dialogue Arguments pour un programme*, Montréal, Éditions Fides.
- MACHIAVEL Nicolas, 1515, *LE PRINCE*, Traduction française de Jean-Vincent Périès (1825), Paris, *Le monde en 10-18*, Union Générale d'Éditions, 1962.
- MACLURE Jocelyn et TAYLOR Charles, 2010, *Laïcité et Liberté de conscience*, Montréal, Boréal.
- MARTINEZ Luis, 2023, *L'Afrique, le prochain califat ? La spectaculaire expansion du djihadisme*, Paris, Éditions Tallandier.
- MONTESSORI Maria, 1949, *L'éducation et la Paix*, trad. Par Michel Valois, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1996.
- MORIN Edgar, 1990, « Le trou noir de la laïcité » in *Le Débat*, 1990/1 n° 58.
- MOULAY Hassan, 2013, « La situation au Sahel et le risque d'instrumentalisation du fait religieux », Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions, Fès, Maroc.
- MUROVE Munyaradzi Felix, « L'Ubuntu » in *Diogène* 2011/3-4 (n° 235-236), pages 44 à 59.
- NEY Jean-Paul & TOUCHARD Laurent, 2011, *Le livre noir du terrorisme*. PRESSE.
- OUATTARA Fatié, 2017, « Dieu ou l'État : quelle réponse à l'intégrisme ? » In Revue *Échanges* vol. 1 no 008.
- OUATTARA Fatié, 2017, « Éducation et laïcité », dans Revue *Échanges*, Vol. 33, no 1.
- OUEDRAOGO Yacouba, 2015, « Diversité musulmane et laïcité au Burkina Faso » in *Cahiers du CERLESHS* Tome XXVIII, No 45, p. 1-28.
- SAMB Djibril, 2005, *Comprendre la laïcité*, Dakar, NEAS.
- SARTRE Jean-Paul, 1943, *L'être et le néant*, Paris Gallimard.
- SUTTER Jacques, 2003, « La laïcité comme cohabitation des différences », dans Guy Michelat, Julien Potel, Jacques Sutter, *L'héritage chrétien en disgrâce*, Paris, L'Harmattan, p. 285-332.

## Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni .....	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum .....	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV <sup>e</sup> - fin XIX <sup>e</sup> siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore .....	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle ... KEITA Fodé Bangaly .....	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpaillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé .....	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte .....	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim .....	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck .....	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho .....	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo .....	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule .....	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sényi .....	449

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman .....	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele .....	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIEL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 <sup>ème</sup> au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675